



RAPPORT DU RÉSEAU AVIAIRE

COMPTE RENDU AUX PRODUCTEURS ET INTERVENANTS

Avis : ces informations vous sont transmises à titre de producteur ou intervenant du secteur avicole québécois. Elles résument certains aspects de situations cliniques ou autres rapportés par les médecins vétérinaires membres du Réseau aviaire, les médecins vétérinaires praticiens et le laboratoire de diagnostics du MAPAQ. Ces informations sont basées sur des impressions cliniques et des résultats de laboratoire pour le trimestre concerné. Si vous avez des préoccupations en lien avec la santé avicole, consultez un médecin vétérinaire.

Bronchite infectieuse

Le nombre de cas de bronchite infectieuse diagnostiqués en nécropsie est en diminution par rapport au trimestre précédent, passant de 47 cas à 34 cas. Toutefois, ce niveau de cas semble être dans la normale pour la période estivale, considérant que nous avons 30 cas pour le même trimestre l'année passée. Bien que le nombre de soumissions chez le poulet à chair ait diminué, passant de 212 à 178 soumissions d'un trimestre à l'autre, la proportion des soumissions avec un diagnostic de bronchite est passée de 22% à 19%. De ces 34 cas diagnostiqués en nécropsie, 30 (88 %) présentaient une infection bactérienne concomitante à *E. Coli* ou *E. cecorum*. Il s'agit d'une légère augmentation par rapport au trimestre précédent alors que cette proportion était de 85%. Au questionnaire d'impressions cliniques (QIC), la majorité des répondants juge la situation stable ce trimestre.

Afin de faire front commun vis-à-vis la souche Delmarva, les couvoirs de poulets à chair du Québec vont initier un nouveau protocole vaccinal. En effet, depuis la récente homologation du

vaccin IBron (azote liquide), ce vaccin pourra être administré conjointement avec le vaccin MASS, dès la nouvelle période de production débutant le 6 octobre.

E. Coli et Enterococcus cecorum

Le nombre de diagnostics de colibacillose chez le poulet à chair est en diminution ce trimestre par rapport au trimestre précédent avec 76 cas comparativement à 97. Malgré une diminution du nombre de soumissions dans le poulet à chair, la proportion des soumissions qui porte ce diagnostic a légèrement diminué passant de 46% à 43%. 4 praticiens sur 11 disent voir une augmentation des cas, au questionnaire d'impressions cliniques, alors que les autres jugent la situation stable. Sur les 76 cas dans le poulet à chair, 31 (41%) présentaient une infection concomitante à *Enterococcus cecorum* ou *Enterococcus spp.* Cette proportion est plus grande qu'au trimestre passé, alors à 32%.

On peut observer à la figure 1 qu'après une augmentation des cas chez les reproducteurs à chair de plus de 23 semaines lors des 3 derniers trimestres, le nombre de cas a légèrement diminué pour atteindre 5 cas. Cependant on remarque également une augmentation des cas chez les reproducteurs à chair de remplacement avec 8 cas.

En ce qui a trait aux diagnostics en nécropsie d'infections à *E. cecorum*, ceux-ci sont en légère diminution chez le poulet à chair, avec 94 cas ce trimestre en comparaison à 103 le trimestre passé. Toutefois, avec la diminution du nombre de soumissions, la proportion de cas a augmenté à 53% en comparaison à 49% la période précédente. Cette hausse relative des cas semble se refléter dans le QIC puisque plus d'un tiers des répondants rapportent une augmentation de la fréquence des cas.

Infection à réovirus

La hausse des cas d'infection à réovirus chez le poulet à chair se poursuit avec 33 cas ce trimestre. 3 cas de réovirus ont été diagnostiqués chez la dinde ce trimestre. Il s'agissait de 2 cas de ténosynovite et un cas d'hépatite.

Metapneumovirus aviaire (MPVa)

Les cas de MPVa sont en légère baisse ce trimestre avec 11 cas en comparaison à 19 le trimestre passé. La majorité des cas, tous de sous-type B, touchent les dindes (9 cas), suivi des reproducteurs à chair (2 cas). Différentes présentations cliniques ont été observées par les praticiens du réseau. Celles-ci incluent une baisse de la productivité chez les pondeuses, une baisse de la qualité des coquilles d'œufs particulièrement lorsque le virus de la bronchite est concomitant et une baisse d'immunité chez des poussins de 0 à 7 jours.

Figure 1: Nombre trimestriel de diagnostics de colibacillose issus des nécropsies effectuées au LSA, selon la sous-catégorie aviaire, de 2022 à 2025

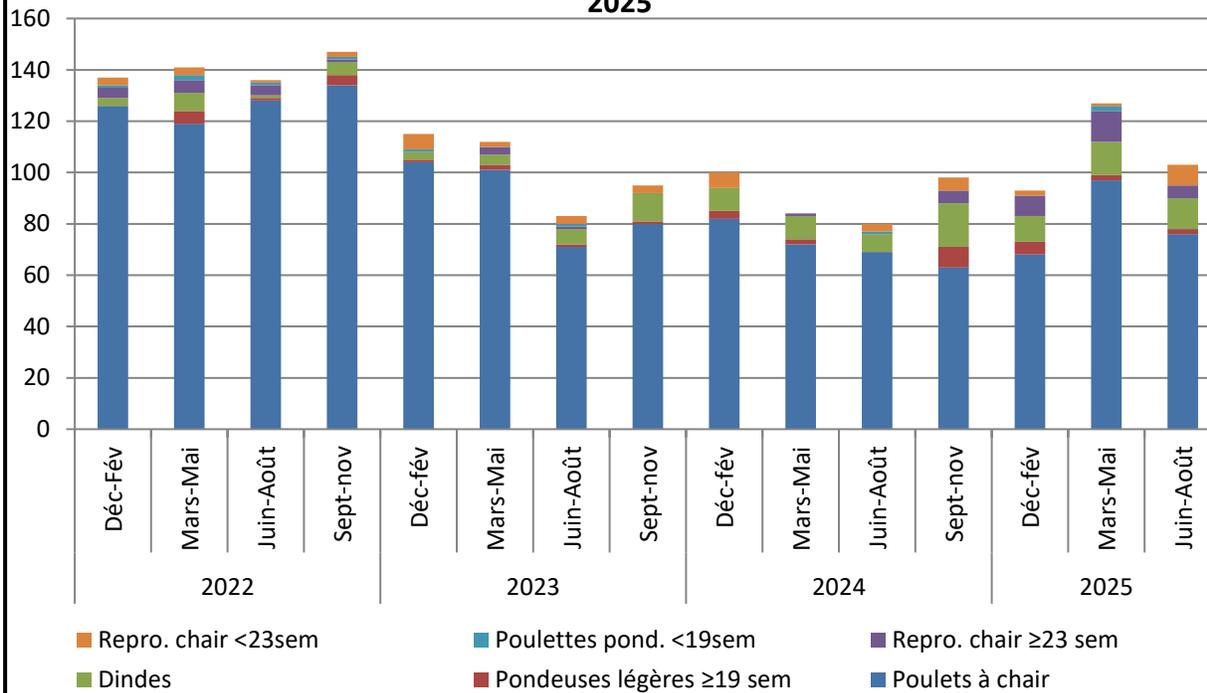
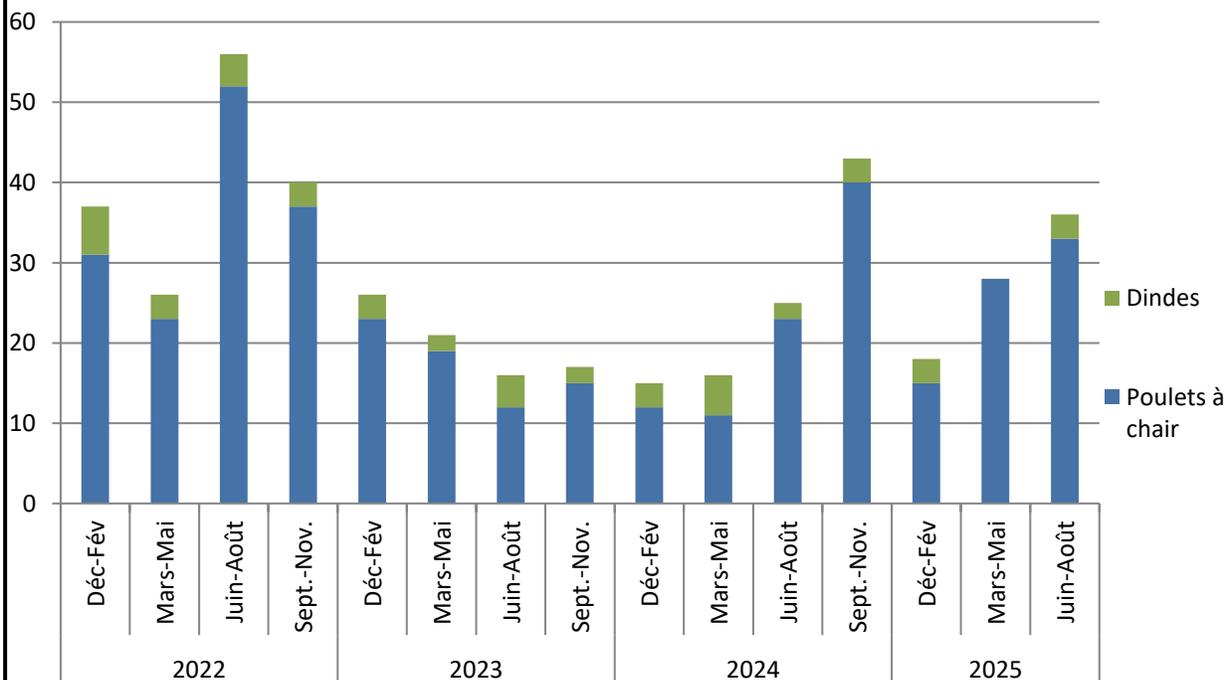


Figure 2: Nombre trimestriel de diagnostics d'infection à reovirus dans les laboratoires du MAPAQ, chez le poulet à chair et la dinde, de 2022 à 2025



Influenza aviaire hautement pathogène H5N1

En date du 27 octobre 2025, c'est 31 cas d'influenza aviaire **hautement pathogène** qui ont été déclarés à travers le Canada depuis le début de l'automne. 4 de ces cas ont été déclarés au Québec, dont 3 cas d'élevages commerciaux et un cas d'élevage de basse-cour.

Vous pouvez consulter le tableau interactif de suivi de l'IAHP, conçu par l'ACIA et le Système canadien de surveillance de la santé animale (SCSSA), au lien suivant : [Microsoft Power BI](#)

Le MAPAQ recommande à tous les éleveurs de volailles de rehausser leur biosécurité et leur vigilance. Pour plus de détails sur l'influenza aviaire, consultez la [page web du MAPAQ](#).

Tableau 1 : Cas d'IAHP au Canada, par province, depuis septembre 2025 (en date du 27 octobre 2025)

Province	Oiseaux domestiques		Total
	Lieu commercial	Lieu non-commercial	
Alberta	5	3	8
Colombie-Britannique	7	1	8
Manitoba	5	0	5
Ontario	1	0	1
Québec	3	1	4
Saskatchewan	4	1	5
Total	25	6	31

LE RÉSEAU

Objectifs :

- Favoriser la détection et le signalement rapides de toute situation anormale ou de tout problème d'importance relatifs à la santé du cheptel avicole.
- Recommander la mise en place de mesures sanitaires ou de gestion permettant de prévenir ou de contrôler les problèmes de santé.
- Diffuser efficacement l'information pertinente auprès des médecins vétérinaires praticiens et des partenaires de l'industrie avicole.
- Établir des partenariats mettant à profit l'expertise en médecine aviaire pour ainsi contribuer au dynamisme de l'industrie avicole.

Responsable du réseau :

Dr Antony Bastien, DMV
 Responsable du Réseau aviaire
 Téléphone : 418 575-4920
 Courriel : antony.bastien@mapaq.gouv.qc.ca